

## **Annonce de la démission du mandat de maire de Felletin de Renée NICOUX** **16 Septembre 2024**

Des bruits courent aujourd'hui, plus ou moins justes semble-t-il, c'est pourquoi j'ai souhaité conclure ce conseil municipal en communiquant officiellement sur ma décision de démissionner de mon mandat de maire, de manière à ce que l'information remplace la rumeur.

**Je vous informe donc officiellement de ma décision de démissionner de mon mandat de maire, un courrier dans ce sens a été transmis à la préfecture ce matin.** Cette décision a été mûrement réfléchie et partagée avec mes colistiers depuis plusieurs mois.

Je tiens à préciser que celle-ci n'est en rien liée à mon état de santé, ni à un problème familial, et encore moins à une quelconque mésentente au sein du conseil municipal comme cela a pu circuler ces derniers jours, m'a-t-on dit, sur certains réseaux sociaux. Bien au contraire.

Cette prise de distance avec l'exercice des responsabilités municipales me laissera un peu plus de temps pour me consacrer à ma famille ou à certaines activités associatives.

A la constitution de l'équipe en 2020, j'avais lié mon engagement à **un passage de témoin en cours de mandat**, lorsque les élus de la liste « En Lien » se seraient appropriés les rouages de la gestion municipale. C'est aujourd'hui chose faite.

Je quitte donc cette fonction de maire avec la **satisfaction** de voir chacun des élus à l'aise dans son poste et apte à assumer les différentes tâches qui lui incombent, mais aussi avec **la satisfaction d'avoir réussi à mener une action collective, concertée, ambitieuse pour la commune et au bénéfice des habitants.** Il suffit, pour s'en assurer, de consulter le bilan de mi-mandat diffusé dans le dernier DIS-FUSE ; je vous épargnerai l'inventaire de toutes ces actions, je ne citerai que les grandes lignes :

*Les actions menées ont consisté*

- à développer l'attractivité de la commune en investissant pour l'avenir (mise en conformité du réseau d'assainissement, rénovation de la diamanterie par exemple),
- à entretenir le patrimoine communal, améliorer le cadre de vie, investir pour l'enfance et la jeunesse,
- à poursuivre l'action sociale en faveur des plus démunis ou des aînés,
- à préparer les investissements de demain, s'engager dans la transition énergétique,

*Le tout en maîtrisant nos finances et en allant chercher les aides nécessaires.*

Ce résultat a nécessité **implication du plus grand nombre et concertation**. Pour y parvenir nous avons instauré dès le départ un nouveau mode de fonctionnement du **bureau municipal**, normalement constitué du maire et des adjoints, mais que nous avons décidé **d'ouvrir à nos collègues** disponibles et volontaires pour assister aux réunions hebdomadaires. Les **décisions ont été prises de manière plus collégiale**. Mais aussi, et je tiens à insister sur ce point, nous avons fait de l'information des élus (présents ou non au bureau) un point essentiel de notre mode de fonctionnement. Ainsi, les sujets abordés en bureau ont été systématiquement **transmis à l'ensemble des élus, y compris l'opposition**, permettant à chacun d'être informé des problèmes rencontrés au quotidien, de leur traitement et des solutions apportées.

Les actions à mener dans une commune de la taille de Felletin sont innombrables, de même que les représentations dans de multiples organismes. Pour mieux les assumer nous avons choisi de **répartir les différentes tâches entre maire, adjoints ou conseiller délégué aux finances**, soit cinq élus en position de responsabilité, sans oublier certaines missions assurées par plusieurs conseillers ou conseillères. Chacun a apporté sa pierre à l'édifice, et je vous en remercie.

Je dois dire que j'ai pris beaucoup de plaisir dans ce mandat de maire, car malgré le nombre, l'ampleur et la lourdeur des dossiers, nous avons pu les faire avancer et les voir se réaliser. Chaque nouvel élu a ainsi pu découvrir les différents rouages de l'administration, s'approprier le mode de fonctionnement de l'institution, , évaluer les temps de réalisation, savoir sur quelles compétences internes s'appuyer pour aboutir, et bien sûr évaluer le temps à consacrer à l'exercice du mandat.

Si nous avons pu améliorer l'attractivité de Felletin c'est aussi au travail des agents communaux que nous le devons, tous services confondus.

C'est donc l'esprit serein que je cède mon siège de maire, sans pour autant abandonner totalement la vie municipale, car je reste élue et compte bien à ce titre continuer à accompagner mes colistiers. Cette décision, je le précise, ne change en rien ma participation à mes autres mandats, je reste conseillère communautaire, vice-présidente du PNR, et conseillère départementale du canton de Felletin.

Les mandats de maire sont des tâches lourdes, de plus en plus complexes, il faut savoir former la relève et passer le flambeau pour préparer l'avenir.

Merci à tous pour votre collaboration, pour votre investissement à la mesure de vos disponibilités.

Comme suite à ma démission, nous aurons un conseil municipal, dans un délai de quinze jours après l'acceptation de la démission par madame la Préfète, pour élire le prochain maire et les adjoints.